

Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation

Xavier Niel, Mustapha Okham, division Services, Insee

A lors qu'en 1978, le quart de l'emploi était industriel, seulement 14 % des emplois sont désormais comptabilisés dans les branches de l'industrie. Cette transformation du tissu productif et des emplois en France s'est faite au profit des services de santé, d'éducation ou d'action sociale, mais aussi des services fournis par des entreprises à d'autres entreprises. La croissance de l'économie des services provient de trois phénomènes : les ménages ont acheté depuis la fin des années 1990 de plus en plus de services marchands ; le contenu de la production s'enrichit en composantes immatérielles ; des activités tertiaires autrefois effectuées en interne dans l'entreprise ont été externalisées.

Avec le quart des emplois, les services marchands occupent en 2006 la même place que l'industrie en 1978 (tableau 1). Si les produits

industriels restent prédominants dans la consommation des ménages, dans l'investissement et dans les exportations, c'est-à-dire dans toutes les composantes de la demande finale, leur part s'amenuise toutefois. Les biens représentaient 47 % des dépenses de consommation des ménages en 1978, mais plus que 38 % en 2006 (tableau 2). Entre-temps, les services se sont développés : la part des dépenses des ménages consacrée aux achats de services de téléphonie atteint 2 % en 2006 (contre 1 % en 1978) et celle des activités récréatives, culturelles ou sportives (comprenant aussi les jeux de hasard et d'argent) atteint 4 % contre 3 % en 1978 (graphique 1). D'autres postes de dépenses ont par ailleurs évolué : la part des loyers immobiliers (qui inclut les loyers fictifs que les propriétaires de logements auraient payés s'ils en avaient été locataires) dépasse désormais 15 % des dépenses de consommation, contre à peine 10 % en 1978. Enfin, les investissements intègrent eux aussi une part croissante de services, puisque le développement de logiciels représente désormais 17 % de toute la formation

1 Emploi intérieur par branche, en équivalent temps plein

en % de l'emploi total

	1978	2006
Industrie (y c. IAA et énergie)	24,9	14,0
Services marchands	14,2	25,1
Services opérationnels*	3,0	7,8
Hôtels et restaurants	2,6	3,6
Conseils et assistance**	2,5	5,8
Services personnels et domestiques	2,4	2,9
Postes et télécommunications	1,7	1,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	1,3	2,3
Recherche et développement	0,7	0,9
Éducation, santé, action sociale	12,8	18,6
Commerce	12,6	13,3
Agriculture, sylviculture, pêche	10,1	4,2
Construction	9,6	7,3
Administration publique	7,7	8,5
Transports	4,0	4,5
Activités financières	2,9	3,1
Activités immobilières	0,8	1,1
Activités associatives	0,3	0,4
Ensemble	100,0	100,0

* Location de machines et de biens, intérim, sécurité, nettoyage, assainissement...

** Activités informatiques, juridiques, comptables, services de conseil, administration d'entreprise, publicité, architecture, ingénierie, contrôle...

Source : Insee, comptes nationaux.

brute de capital fixe, contre 7 % en 1978. Les exportations restent en revanche majoritairement industrielles et, mis à part l'ingénierie, rares sont les services marchands qui génèrent des flux importants vers des clients étrangers.

Le poids des services dans les achats des entreprises a été multiplié par 2,5 depuis 1959

L'écart entre la part des services marchands dans l'emploi (25 %) et dans la consommation finale (14 %) peut surprendre. Il s'explique par la nature des

biens et des services utilisés par les industries de biens de consommation dans leur processus de production. Pour fonctionner, pour produire, les entreprises consacrent, dans leurs achats, une part toujours plus importante aux services, regroupés sous l'intitulé « services aux entreprises » dans les nomenclatures d'activités (*définitions*) et qui ne se retrouvent donc pas dans la consommation finale : services de sécurité, de nettoyage, de recyclage, services de prêt de personnel (intérim) ou de matériel de transport et d'équipement, conseil, enfin services informatiques et de communication. De 1959 à 2006, leur part en valeur a été

multipliée par 2,5 et atteint désormais le quart des dépenses intermédiaires utiles à la production (*graphique 2*). L'augmentation s'est faite à un rythme régulier, quoique brisé par les épisodes de renchérissement de l'énergie, en 1974, entre 1979 et 1986 et depuis 2004. D'autres activités tertiaires, comme les services financiers voire les dépenses immobilières, pèsent de plus en plus lourd dans les achats des entreprises, mais leur poids augmente à un rythme bien moins vif que pour les services aux entreprises.

Les services sont avant tout consommés par d'autres entreprises de services

Les branches qui utilisent des services marchands sont avant tout tertiaires : seulement 24 % des services fournis sont consommés par des entreprises industrielles ou agricoles (*tableau 3*). Ce partage par branche utilisatrice varie fortement avec le type de prestation. Les services d'architecture, d'ingénierie ou de contrôle et d'analyses sont effectivement consommés avant tout par des entreprises de services marchands (56 %) et très peu par des entreprises industrielles (15 %). La publicité et les études de marché, à l'inverse, sont achetées surtout par les secteurs primaires et secondaires (39 %, dont 11 % pour l'industrie agroalimentaire) tout comme les services de prêt de personnel (46 % pour l'industrie et l'agriculture, 18 % pour la construction). Mais, de manière générale, alors que les biens sont principalement achetés par les entreprises industrielles, les services sont essentiellement consommés par le secteur tertiaire : la demande venant des producteurs de services est à l'origine de l'expansion des services.

L'externalisation des activités de services transfère les charges de salaires en achats de services

Le phénomène d'externalisation des tâches productives rend difficile à saisir la nature réelle de l'expansion des services. L'externalisation consiste à acheter à des sociétés extérieures des activités auxiliaires effectuées antérieurement à l'intérieur de l'entreprise : cantine, nettoyage, gestion du personnel ou d'une

② Composantes de la consommation effective des ménages par produit, en valeur

en % du total des produits consommés

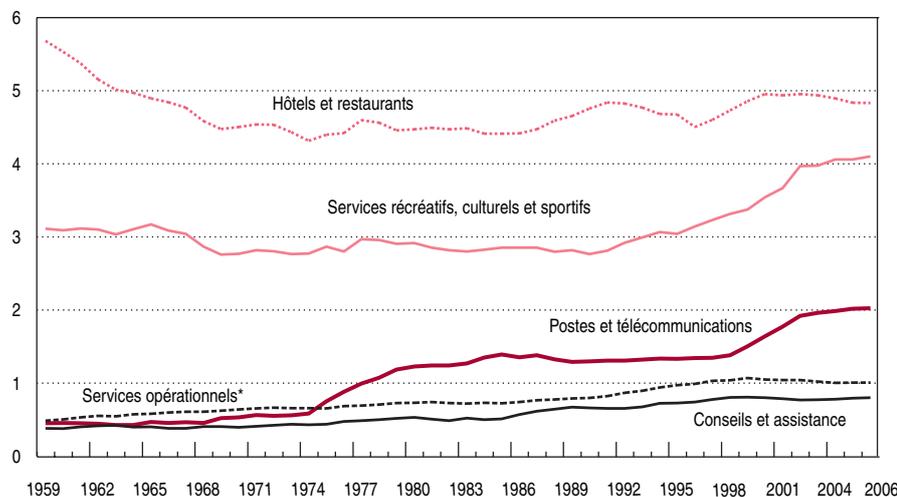
	1978	2006
Industrie (y c. IAA et énergie)	47,2	38,1
Services marchands	11,4	14,3
Hôtels et restaurants	4,6	4,8
Services récréatifs, culturels et sportifs	3,0	4,1
Services personnels et domestiques	1,6	1,6
Postes et télécommunications	1,1	2,0
Services opérationnels	0,7	1,0
Conseils et assistance	0,5	0,8
Services administrés (santé, éducation...)	19,2	21,1
Activités immobilières	9,5	15,4
Activités financières	5,0	3,9
Agriculture, sylviculture, pêche	3,5	2,3
Transports	1,8	2,4
Commerce	1,7	1,6
Construction	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0
Ensemble, en milliards d'euros courants	236,1	1 292,5

Lecture : pour 100 euros de dépenses effectuées par les ménages en 1978, 47,2 euros correspondaient à des biens industriels (les dépenses en francs de 1978 ont été converties en euros au taux de conversion standard).

Source : Insee, *comptes nationaux*.

① Part de certains services marchands dans les achats des ménages, en valeur

en % du total de la consommation effective



* Location de machines et de biens, intérim, sécurité, nettoyage, assainissement...

Lecture : pour 100 euros de biens et services achetés par les ménages en 2006, 4,1 euros correspondaient à des services récréatifs, culturels ou sportifs.

Source : Insee, *comptes nationaux*.

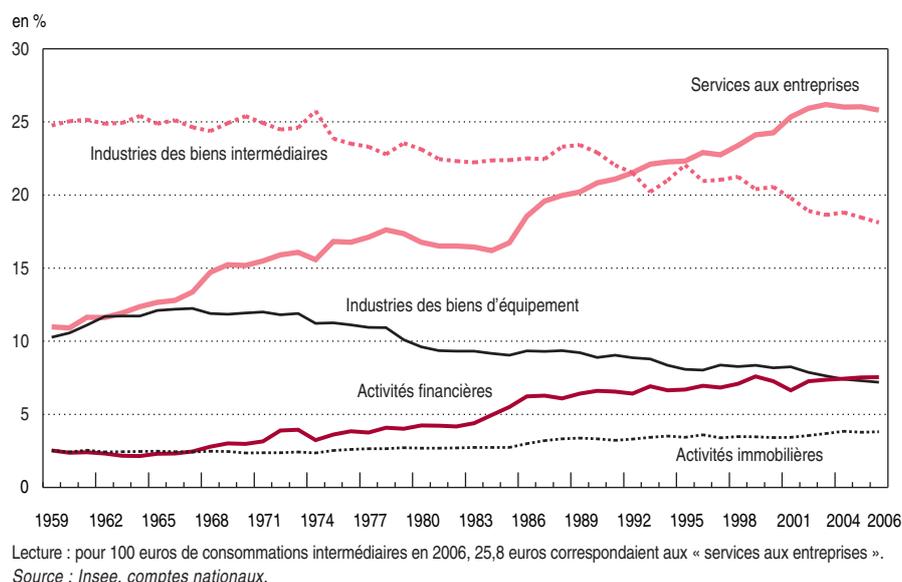
flotte de véhicules, gestion des murs, développement des systèmes informatiques pour le compte propre de l'entreprise, etc. Les entreprises, pour améliorer leur compétitivité, sont poussées à examiner systématiquement si le recours à un prestataire externe n'est pas moins coûteux pour les activités non stratégiques qui ne sont pas liées à leur cœur de métier. En effet, ces services sont produits plus efficacement par des sociétés spécialisées et de ce fait souvent moins chers à acheter qu'à produire en interne. Du fait de cette externalisation, ce qui était autrefois versé en salaires se transforme alors en achats.

Le rapport entre la masse salariale et la valeur des consommations intermédiaires peut servir d'indicateur d'externalisation, qui ne se limite d'ailleurs pas à l'externalisation des services. S'il baisse pour une branche, l'indicateur suggère une possible externalisation ; s'il monte, la branche a pu bénéficier des phénomènes d'externalisation des autres branches. Cet indicateur reste fragile car la valeur totale des consommations intermédiaires peut être modulée par d'autres phénomènes que le simple achat de services autrefois produits en interne. Par exemple, les prix des matières premières des industries agroalimentaires (et en particulier des industries de la viande et du lait) ont beaucoup moins

augmenté sur le moyen terme que ceux des secteurs liés à l'énergie. De même, la masse salariale peut être davantage influencée par des politiques de branches que par les suppressions de postes liés aux services auxiliaires. Les écarts d'évolution de cet indicateur d'externalisation entre les différentes branches sont néanmoins tellement importants qu'ils indiquent vraisemblablement, pour une part, une externalisation.

Sur l'ensemble de l'économie, le rapport entre la masse salariale et la valeur des consommations intermédiaires est le même en 2005 qu'en 1978. Les branches qui voient fondre leur masse salariale et augmenter dans le même temps leurs consommations intermédiaires sont surtout les postes et télécommunications et l'industrie automobile (graphique 3), c'est-à-dire des branches dominées par des très grands groupes. Dans une moindre mesure, le

② Évolution de la part de certains produits, en valeur, dans les achats de consommations intermédiaires



③ Répartition des consommations intermédiaires selon les branches utilisatrices en 2004

en %

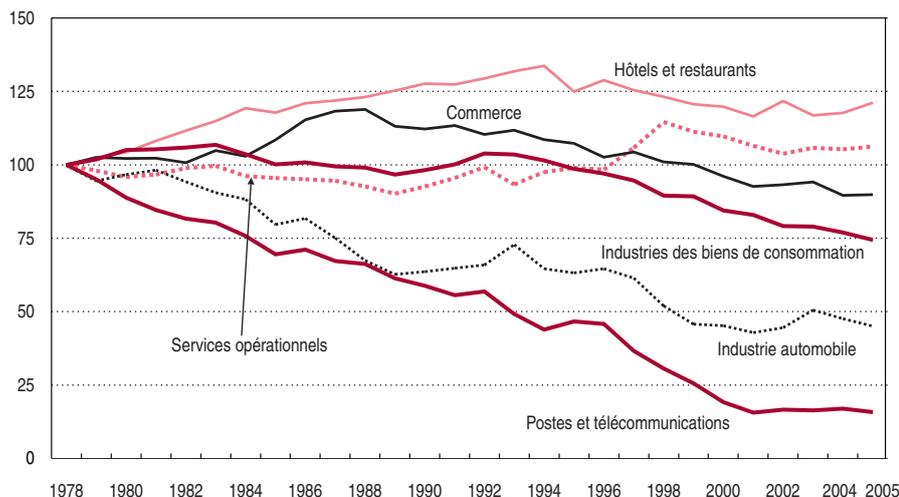
Services ou biens consommés	Branches utilisatrices							Total	Total (millions €)
	Industrie + agriculture	Services marchands	Commerce	Services administrés	Construction	Activités financières	Transports		
Sécurité, nettoyage et services divers	17	36	17	11	4	11	4	100	93 295
Services juridiques, comptables et de conseil	24	35	10	13	4	11	3	100	43 671
Télécommunications, poste et courrier	8	52	15	10	1	13	1	100	40 756
Administration d'entreprises	22	46	20	2	6	0	4	100	36 886
Activités informatiques	20	39	11	4	3	20	2	100	32 523
Publicité et études de marché	39	38	13	2	1	4	2	100	27 000
Architecture, ingénierie, contrôle	15	56	3	6	13	5	1	100	26 384
Sélection et fourniture de personnel	46	12	9	6	18	2	7	100	25 080
Recherche et développement marchands	76	17	0	7	0	0	0	100	23 140
Location sans opérateur	29	37	10	4	11	1	9	100	21 585
Hôtels et restaurants	14	39	23	15	1	3	5	100	20 235
Assainissement, gestion des déchets	22	46	8	18	3	1	2	100	15 683
Activités audiovisuelles	10	85	3	1	1	0	1	100	9 123
Autres activités récréatives, culturelles, sportives	7	70	2	19	1	0	1	100	4 417
Services personnels (coiffure, beauté, blanchisserie...)	15	66	4	8	1	0	5	100	2 396
Ensemble des services marchands	24	40	12	8	5	7	3	100	422 174
Ensemble des biens et services	44	22	10	7	7	5	5	100	1 483 856

Lecture : pour 100 euros de services de sécurité, nettoyage, etc., vendus en France à des entreprises ou à des administrations en 2004, 17 euros étaient consommés par des activités industrielles ou agricoles.

Source : Insee, comptes nationaux.

③ Un indicateur d'externalisation : évolution du rapport des salaires versés aux achats de consommations intermédiaires, pour quelques branches

Indice d'évolution en base 100 en 1978



Lecture : dans la branche des postes et télécommunications, le rapport entre la masse salariale versée et la valeur des achats de consommations intermédiaires en 2005 n'était plus que 0,157 fois ce qu'il était en 1978.

Source : Insee, comptes nationaux.

rapport a aussi baissé dans les industries des biens de consommation (habillement, pharmacie), le commerce (surtout le commerce inter-entreprises), les transports et les activités financières. À l'inverse, la masse salariale s'accroît plus vite que les achats de biens et de services intermédiaires dans la restauration, la gestion immobilière et les services dits « opérationnels » qui regroupent le prêt de personnel ou de machines et les services administratifs ou techniques (sécurité, nettoyage). Ceci peut laisser supposer que ces activités ont bénéficié, dans une mesure qu'il est impossible de quantifier, des phénomènes d'externalisation observés dans les secteurs précédents, c'est-à-dire ceux de l'industrie automobile, des biens de consommation, des postes et télécommunications, du commerce, des transports et des activités financières.

Une partie de l'accroissement de la part des services marchands dans le PIB ou en termes d'emploi provient donc du

phénomène d'externalisation des activités de services aux entreprises. Il faut ajouter à ce phénomène le développement récent des services directement achetés par les ménages (téléphonie, activités récréatives, culturelles, sportives) et celui des investissements informatiques (logiciels) effectués par les entreprises. Ces évolutions du tissu productif français expliquent qu'au-delà de la part croissante de l'emploi consacré aux services d'éducation, de santé ou d'action sociale, celle des services marchands a pris, dans l'emploi en 2006, l'importance qu'avaient les activités industrielles en 1978.

Source

Les données de cet *Insee Première* sont extraites des données des comptes nationaux, disponibles de 1959 à 2006 pour la plupart des séries. Les données détaillées par branche sont disponibles depuis 1978, et celles sur les rémunérations des salariés s'arrêtent en 2005.

Définitions

Services marchands : il n'existe pas de nomenclature officielle qui définisse les services marchands. À partir de la nomenclature économique de synthèse, créée par la comptabilité nationale française, on appelle dans cette étude « services marchands » les deux catégories : « EN : services aux entreprises » (NAF 64 : postes et télécommunications, NAF 72 et 74 : conseils et assistance, NAF 73 : recherche et développement, NAF 71, 74 et 90 : services opérationnels) et « EP : services aux particuliers » (NAF 55 : hôtels et restaurants, NAF 92 : activités récréatives, culturelles et sportives, NAF 93 : services personnels). En sont donc exclus les transports (NAF 60 à 63), les services financiers (NAF 65 à 67) et les activités immobilières (NAF 70). Les services à la personne (ménage, garde d'enfant, jardinage...) sont classés par les comptes nationaux en production des ménages (NAF 95), autoconsommée, et sont regroupés avec les services personnels dans le poste « services personnels et domestiques » lorsqu'il ne s'agit pas de soins ou d'actions sociales destinés aux personnes dépendantes. Ces derniers sont en effet reclassés dans les branches « santé » et « action sociale » par les comptes nationaux.

Les services d'éducation, de santé ou d'action sociale sont dans cette étude classés sous le terme de services administrés, y compris pour leur partie marchande.

Consommations intermédiaires : ce sont les biens et services produits en France ou importés, achetés par des entreprises ou des administrations en France et entièrement consommés au cours d'un processus de production.

Bibliographie

Pilat D., Wölfel A., « Measuring the interaction between manufacturing and services », *STI working papers*, OCDE, mai 2005.

Fontaine Cl., « Le développement des activités de services aux entreprises et dans les entreprises », *Revue d'économie industrielle* n° 43, 1988.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : RPV
Code Sage IP071163
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES